



BALADE SOLIDAIRE «UN PAS PLUS SYMPA»

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

- ✍ « Un pas plus sympa » est une marche solidaire organisée par la Maison Familiale Rurale de Saint Etienne pour soutenir les MFFR au Togo.
- ✍ Contact et coordonnées :
MFR de Saint Etienne – 38 rue du Dr Paul Michelon – 42100 ST ETIENNE
Tél : 07.77.47.82.50 – Fax : 04.77.38.51.23
E-mail : MFR.ST-ETIENNE@MFR.ASSO.FR – Site : WWW.MFR-STETIENNE.FR
- ✍ Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance n° 00228461K 2009, souscrite auprès de GROUPAMA.

ARTICLE 2 : DÉROULEMENT

- ✍ Date de la manifestation : **dimanche 22 mai 2011.**
- ✍ **Départ libre entre 9h30 et 11h30 pour les 15km, entre 9h30 et 13h30 pour les 5 et 10km.**
- ✍ Ravitaillements :
 - Pour tous les parcours à l'arrivée et au départ.
 - Pour les 10 km : au 4^{ème} km
 - Pour les 15 km : au 4^{ème} km et au 10^{ème} km

NB : l'organisateur ne fournit pas les pique-niques.

- ✍ Les contrôles de passage seront effectués aux points de ravitaillement et à l'arrivée.
- ✍ **Clôture de l'accueil des arrivées : 17h00.**
- ✍ Tout abandon doit être signalé au plus vite à l'organisateur aux postes de contrôle ou en appelant le **06.14.82.43.64**

NB : En cas de conditions météorologiques défavorables (orage, brouillard, neige, gel)
l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la manifestation. Les participants seront avertis au plus tard la veille au soir de la manifestation.



ARTICLE 3 : PARCOURS

↵ **Départ et arrivée à la MFR de Saint Etienne.**

↵ Carte et feuille de route seront fournies au départ.

↵ Descriptif des parcours :

Les 3 parcours proposés se situent dans le Parc Naturel Régional du Pilat.

Ils empruntent des chemins et sentiers terreux.

Ils seront balisés aux intersections et à chaque kilomètre.

- Circuit famille : MFR – Tour de Rochetaillée – MFR.

Accessible aux moins de 10 ans.

Durée estimée : **2h** - Distance : **5km**

Dénivelé positif : 165m – Dénivelé négatif : 137m

Altitude mini : 684m – Altitude maxi : 816m.

- Circuit jeune : MFR – Barrage du gouffre d'enfer – MFR.

Déconseillé aux moins de 8 ans.

Durée estimée : **3h15** - Distance : **10km**

Dénivelé positif : 281m – Dénivelé négatif : 240m

Altitude mini : 684m – Altitude maxi : 816m.

- Circuit randonneur : MFR – Tour de Rochetaillée – Barrage du Pas du Riot - Barrage du gouffre d'enfer – MFR.

Déconseillé aux moins de 15 ans.

Durée estimée : **5h00** - Distance : **15km**

Dénivelé positif : 528m – Dénivelé négatif : 496m

Altitude mini : 684m – Altitude maxi : 1074m.

↵ Sur les rares portions de route, les marcheurs sont tenus de respecter le code de la route.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident consécutif à un mauvais comportement.

↵ Chaque participant s'engage à respecter l'environnement sur la totalité du parcours emprunté :

- ne jeter aucun emballage,
- veiller à ne pas dégrader les sites traversés,
- respecter la quiétude des riverains.



ARTICLE 4 : PARTICIPATION

- ✧ Les randonnées sont ouvertes à tous.
- ✧ **Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.**
- ✧ Le nombre de participants est limité à 150.
- ✧ **Les inscriptions se font uniquement sur engagement avant le 19 mai 2011.**
- ✧ L'engagement n'est accepté qu'accompagné des pièces suivantes :
 - ✧ le paiement des droits d'inscription par chèque (de préférence) à l'ordre de *Fédération des MFR de la Loire* ;

Montants des droits d'inscription	
5km	10 et 15km
▼ Tarif unique : 3€	3 € pour les moins de 20▼ns (nés en 1991 et après) 5 € pour les plus de 20 ans (nés en 1990 et avant)
1 € symbolique pour les moins de 10 ans (nés en 2001 et après)	

- ✧ le bulletin d'engagement, disponible :
 - sur le site internet de la MFR de Saint Etienne (WWW.MFR-STETIENNE.FR)
 - sur demande en appelant le : 07.77.47.82.50
 - auprès du secrétariat de la MFR au 38 rue du Dr Paul Michelon – SAINT ETIENNE.

ARTICLE 5 : MATÉRIEL CONSEILLÉ

- ✧ Téléphone portable.
- ✧ Boisson et alimentation en fonction du circuit choisi.
- ✧ Chaussures de marche ou de sport confortables.
- ✧ Vêtements de pluie et/ou contre le froid et protection contre le soleil (crème et chapeau).

ARTICLE 6 : MÉDIATISATION

- ✧ Tout participant autorise expressément les organisateurs et les ayants droits (partenaires et médias), à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, et ce pour une durée illimitée.



NB : La validation de l'engagement équivaut à l'acceptation du présent règlement.